

Ensemble En Terre de Camargue

janvier 2012

www.terredecamargue.fr

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

nouvelle

Année

2012

CAP

maintenu !

numéro

11

Communauté
de communes

Terre de CAMARGUE

- Unité de traitement des sables p.3
- Travaux p.6
- Compostage et lombricompostage p.8

- Développement économique p.12
- Zone d'activités p.13
- Agenda Am Stram Gram p.16

SOMMAIRE

EVENEMENT

Unité de traitement des sables p.3

INSTITUTIONS

Délibérations p.4 et 5

TRAVAUX

Bibliothèque p.6

Base Nautique / Vidourle p.6

Raccordement des effluents de
St Laurent d'Aigouze à la station
d'épuration p.6

Restaurant Gambetta p.6

CHRONIQUE DU TRI

Plus d'arbres, plus de vie p.7

Opération compostage p.8

Bonnes résolutions p.9

Astuces / déchets textiles p.10

ECONOMIE

Ports maritimes de plaisance p.11

Développement économique p.12

Zone d'activités p.13

ZOOM

Restaurant scolaire Dusfourd p.14

CULTURE

Cultures urbaines p. 15

Actions culturelles / écoles p.15

Agenda p.16

Concours p.16

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



imprimé
sur papier



Edito

du Président de la CCTC

Avant toute chose, je souhaite présenter mes vœux les plus chaleureux à tous les habitants des 3 communes membres de la Communauté de Communes Terre de Camargue pour cette nouvelle année 2012. Face aux flots d'événements internationaux, nationaux et locaux qui s'annoncent, je vous propose de

continuer à naviguer en confiance sur la direction fixée par notre Projet Politique de Territoire 2008-2013 et qui porte déjà ses fruits.

A l'échelle de notre Communauté de Communes, le second semestre 2011 a été riche en décisions (**délibérations p. 4 et 5**) avec, comme fil conducteur, une gestion rigoureuse et une politique dynamique. Nous entreprenons un programme d'actions innovantes et durables, comme par exemple, dans le domaine de l'Eau, l'inauguration, fin janvier d'une **Unité de traitement des sables (p.3)** ou le **raccordement des effluents de Saint Laurent d'Aigouze à la Station Intercommunale d'Épuration (p.6)**.

Au niveau économique aussi, nous progressons remarquablement, tant au niveau de la gestion des **ports intercommunaux maritimes de plaisance (p.11)** qu'au niveau de notre cellule de Développement économique. Cette dernière épaula efficacement les professionnels du territoire (**réhabilitation du site de la COPAM et projet de labellisation p.12**) et est à l'origine d'un véritable «lifting» de la **Zone d'Activités Terre de Camargue (p.13)**.

En ce qui concerne le cadre de vie, de nombreux travaux sont en cours de réalisation afin d'améliorer nos équipements culturels (**Bibliothèque p.6**) et sportifs (**Base Nautique p.6**). Nous poursuivons nos actions culturelles à destination des différents publics du territoire avec **Am Stram Gram (p.16)** et la mise en œuvre du **Plan Local d'Éducation (p.15)** dans les écoles. Du côté des services à la personne, la restauration scolaire (**Restaurant Gambetta p.6 et Zoom p.14**) reste au cœur de nos préoccupations...

Enfin, la CCTC vous propose désormais tout un panel d'outils (**déchèteries p.7, composteurs p.8, tri...**) pour vous permettre de réduire votre impact écologique au quotidien. C'est le moment d'adopter de **bonnes** et indispensables **résolutions** éco-responsables (**p.9**) !

Bonne lecture à toutes et à tous,

Léopold ROSSO

Président de la Communauté
de Communes Terre de Camargue
et Conseiller Général
du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne
De Zan, Léopold Rosso,
Service communication CCTC

■ Conception, graphisme et
mise en page:
Service Communication CCTC

■ Photos :
Service Communication CCTC,
et mentionnés.

■ Illustrations:
Service Communication CCTC, Lyon-
naise des eaux.

■ Impression:
JF Impression, Montpellier
Tél : 04 67 27 34 11

■ Dépôt légal: janvier 2012

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONSTRUIT L'AVENIR ...

montant
630 000 € HT

Photo : Lyonnaise des Eaux

Unité de traitement des sables

Une technique de recyclage des déchets pour la préservation de l'environnement

Poursuivant ses efforts en matière de préservation de l'environnement, la Communauté de communes vient de confier à la Lyonnaise des Eaux la maîtrise d'ouvrage de la réalisation d'une Unité de traitement des sables située au niveau de la Station Intercommunale d'Epuration (route de l'Espiguette au Grau du Roi). Plutôt que d'éliminer les produits de curage et les sables, désormais, ils seront recyclés !

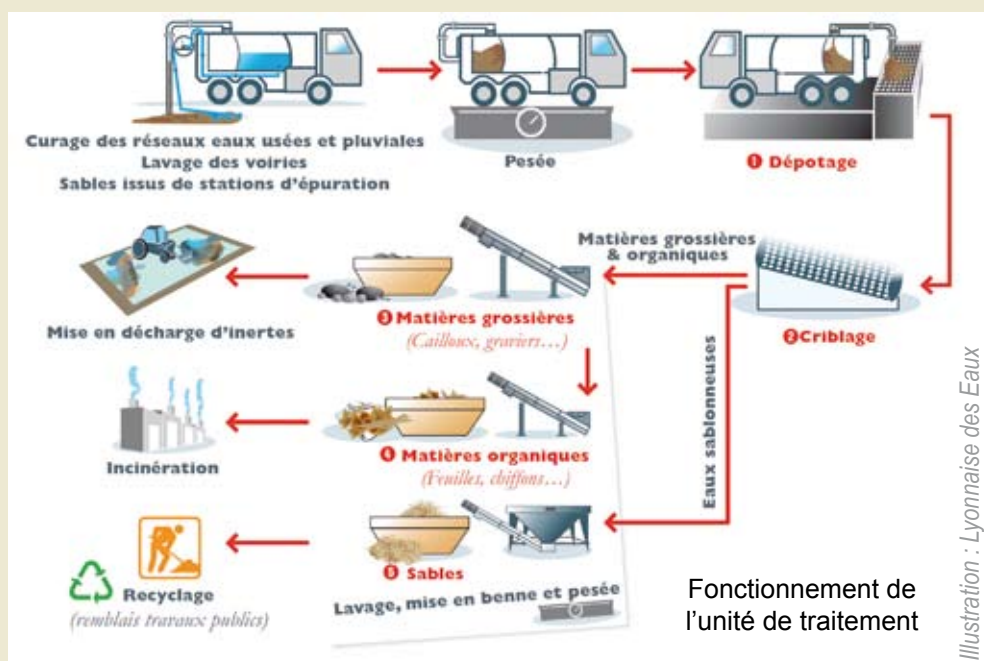
En effet, les eaux usées (vaisselle, lessive, toilettes...) véhiculées par les réseaux d'assainissement doivent être dépolluées avant d'être rejetées dans la nature. Ces eaux sont chargées de résidus solides : des encombrants (déchets, cailloux, etc.) et des sables. Une partie des encombrants se déposent dans les réseaux et réduisent ainsi la capacité d'écoulement des canalisations qui, périodiquement, doivent être curées. Une autre partie des sables est récupérée lors des premières phases de traitement des eaux sur la station d'épuration.

L'ensemble des matières est criblé afin de séparer :

- les matériaux grossiers (cailloux, graviers) mis en décharge,
- les résidus organiques (feuilles, chiffons) incinérés
- les sables.

Les sables sont ensuite lavés : ils sont prêts à être réutilisés en travaux publics (remblais).

L'inauguration par
Léopold Rosso,
Président de la
Communauté de communes
Terre de Camargue
se fera le 23 / 01 à 11h.



DELIBERATIONS du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

Délibérations du 25 Juillet 2011

ELECTIONS

Election de trois
Vice-Présidents (Jean-Paul
Cubilier, Lionel Jourdan,
Santiago Condé).

*Majorité absolue au
1er tour*

COMMISSIONS THEMATIQUES

Refonte de l'architecture
des commissions théma-
tiques.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

REFORME TERRITORIALE

Avis défavorable sur le
projet de Schéma Dépar-
temental de Coopération
Intercommunale du Gard
(SDCI).

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

RESSOURCES HUMAINES

Convention de délégation
avec le Centre de
Gestion du Gard pour
sinistres liés aux risques
statutaires.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

RESSOURCES HUMAINES

Souscription au contrat
groupe d'assurance
contre les risques sta-
tutaires.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

COMMISSIONS THEMATIQUES

Composition des com-
missions thématiques.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

FINANCES PUBLIQUES

Application d'un coeffi-
cient multiplicateur de
1,05 de la TASCOM
(Taxe sur les surfaces
commerciales).

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ASSAINISSEMENT

Approbation de l'avant-
projet pour le transfert des
effluents de Saint Laurent
d'Aigouze à la Station
d'Epuration.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ASSAINISSEMENT

Construction d'une unité de traitement
des pesticides - Rachat de 6 filtres à
charbon actif pour le traitement des
pesticides sur la station de pompage
d'Aimargues, débit de traitement de
360 m3/h pour 119 508 €.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

PORTS

Attribution d'une clé électro-
nique aux plaisanciers titulaires
d'un contrat d'amodiation
dans le port intercommunal de
plaisance d'Aigues-Mortes pour
accès aux sanitaires.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Convention de mise à disposition
d'équipements sportifs commu-
nautaires à la Mairie d'Aigues-
Mortes.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CENTRE AQUA-CAMARGUE

Convention cadre de mise à
disposition annuelle du Centre
Aqua-Camargue.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

*Délibérations
du 19 septembre
2011
(suite en p.7)*

Délibérations du 19 septembre 2011 (suite de la p.6)

DECHETS

Fixation de la formule de calcul du montant de la redevance spéciale à appliquer aux petits producteurs non ménagers de déchets et adoption de la convention cadre.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Fixation de la formule de calcul du montant de la redevance spéciale à appliquer aux moyens et gros producteurs non ménagers de déchets et adoption de la convention cadre.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Fixation de la formule de calcul du montant de la redevance spéciale à appliquer aux campings et adoption de la convention cadre.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Fixation de la formule de calcul du montant de la redevance spéciale à appliquer pour les professionnels occupant le domaine public et adoption de la convention cadre.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Fixation des tarifs pour 2011 pour le calcul des montants dus au titre de la redevance spéciale.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS (ferrailles)

Modification des tarifs relatifs à la convention de reprise de la ferraille issue des déchèteries et Points Propres.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

EMPLOI

Convention annuelle entre la Communauté de Communes et l'Association Mission Locale de Petite Camargue - Aide au fonctionnement et à l'animation de l'association pour 2011.

*Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0*

FINANCES

Acceptation de créances irrécouvrables pour familles en difficultés sur le Budget principal (cantines 527 €) et sur le Budget Ports (1000 €).

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Délibérations du 24 octobre 2011

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Etude pour l'extension de la Zone d'Activités Terre de Camargue

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Approbation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Syndicat Mixte entre Pic et Etang.

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ASSAINISSEMENT

Convention de raccordement de l'aire d'accueil des gens du voyage sur la commune d'Aigues-Mortes.

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS (Textiles)

Convention de collecte des textiles en colonnes d'apport volontaire avec Ecotextile.

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS (Verts)

Convention de prise en charge des déchets verts produits par les services techniques du Grau du Roi sur la plate forme de compostage de déchets verts de l'Espiguette.

*Pour : 32 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Rappel :

Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).



Le toit rénové, les travaux vont pouvoir commencer...

Bibliothèque de secteur

Saint Laurent d'Aigouze

Après avoir refait le toit durant l'été, la CCTC est en train de désigner les entreprises pour aménager la partie située à l'angle de la rue F de BARONCELLI et le Bd Salvador ALLENDE. Une fois les travaux terminés les administrés pourront profiter d'une bibliothèque lumineuse, confortable en

remplacement du bungalow.

Cette tranche n'est qu'une première étape. La grande salle située le long de la rue Falco de Baroncelli sera réhabilitée par la suite. D'ores et déjà les menuiseries vont être changées afin d'anticiper les futurs travaux...

Base Nautique Intercommunale du Vidourle

Le Grau du Roi

La réfection de la base nautique démarrera en janvier 2012. Les négociations sont en cours pour désigner les entreprises.

Après un mois de préparation, l'ancienne station service sera détruite, puis la construction verra le jour. Une construction respectueuse de l'environnement puisque la structure sera en bois. Ce mode constructif participe au développement durable car pour chaque

arbre abattu deux sont plantés en lieu et place. Le projet est aussi orienté vers l'accès des personnes à mobilité réduite avec une possibilité d'utiliser l'ensemble du bâtiment et d'aller depuis celui-ci jusqu'à la mise à l'eau.

Le chantier s'étalera jusqu'à l'été 2012, date à laquelle les installations seront mises en fonctionnement.

Démarrage des travaux janvier 2012

Raccordement des effluents à la STEP

Saint Laurent d'Aigouze - Le Grau du Roi

Ce gros dossier avance. Toutefois, beaucoup de démarches administratives sont nécessaires. Une première étape a été franchie puisque l'arrêté Préfectoral autorisant ce projet devrait être signé dans les prochains jours. Cette partie aura duré plusieurs mois avec un passage en Comité Départemental d'Hygiène durant lequel M. CUBILIER, Vice Président de cette compétence a été auditionné. Aujourd'hui, nous sommes en phase de consultation pour la partie réglementaire sur l'Environnement car le lagunage de Saint

Laurent d'Aigouze sera conservé en secours en cas de problème sur la chaîne de transfert.

Parallèlement, le Conseil Communautaire a adopté l'APD (Avant Projet Détaillé) en retenant une solution d'assainissement pneumatique. Cette solution présente l'avantage d'être moins onéreuse que l'assainissement traditionnel, et moins compliquée à mettre en œuvre. Les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs sont déposés et en attente de réponse.

un projet de 3 000 000 €

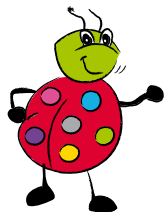
Restaurant scolaire Gambetta

Aigues-Mortes

Il y a quelques années, le restaurant scolaire intercommunal de l'école maternelle Gambetta avait été déplacé au niveau du bâtiment des Portes de la Marine. ... les enfants devaient donc sortir de l'enceinte de l'école pour déjeuner. Dans un souci de rapprochement, la CCTC est en train de réhabiliter le restaurant

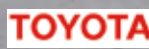
scolaire intercommunal Gambetta. Ils pourront bientôt utiliser ce lieu (conçu sur le principe de la liaison froide) dont les travaux sont en phase de finition. Les élèves n'auront donc plus à sortir du groupe scolaire pour déjeuner et mangeront dans un cadre agréable et entièrement rénové.

Fin des travaux janvier 2012



CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI



Plus d'arbres,
plus de vie !



« Quand ça aura poussé, ça va bien embellir l'arrivée sur la déchèterie ! »

a déclaré enthousiaste Nadia, les mains pleines de terre et un sorbier à la main... En effet, lundi 5 décembre, Nadia et une cinquantaine d'écoliers du territoire ont planté trente-cinq plants de pins maritimes, de sorbiers et de fusains aux abords du « Pôle Environnement et Eau » de la Communauté de communes.

Ce complexe, situé route de l'Espiguette comporte une déchèterie (ouverte aux usagers du lundi au samedi), une Station Intercommunale de compostage de déchets verts (à usage professionnel) et la Station Intercommunale d'Épuration.

2011, Année Internationale des Fo-

rêts (selon l'Organisation des Nations Unies), la Communauté de communes a organisé une sympathique opération de plantations d'arbres dans le cadre de la campagne « plus d'arbres, plus de vie » aux côtés de le FEE (Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe), l'Interprofession Nationale Bois et Forêt, Toyota France et les Editions Nathan.

Pins maritimes, sorbiers et fusains, accompagnés de tuteurs et de « gaines de dissuasion rongeurs », fournis par des pépiniéristes ont été plantés par 2 classes de Cours Moyen 1 du territoire (Mme Galaup et M. Ferrerès de l'école élémentaire Chloé Dusfourd à Saint Laurent d'Aigouze

avaient inscrits leurs classes à ce projet).

Rocheblave Environnement a offert le transport en bus et le service des Espaces verts de la commune du Grau du Roi avait prêté pelles, pioches et arrosoirs...

La Communauté de communes avait préparé le sol début novembre. Les enfants ont tout d'abord visité la Station Intercommunale de compostage des Déchets Verts afin de se familiariser avec le compostage. En salle de réunion, une bibliothécaire du Réseau de Lecture Publique leur a raconté un kamishibai (histoire illustrée) sur la forêt et leur a confié quelques manuels de jardinage à feuilletter). Puis, ils ont pu donner libre cours à leur envie de plein air et de jardinage aux côtés des agents de la Communauté de communes en présence d'Annie Brachet, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement et de Santiago Condé, Vice-président délégué aux Équipements Sportifs.



Opération compostage !

Des plantes plus résistantes, des récoltes plus importantes et ... une poubelle plus légère !

Chaque année, un habitant produit environ 360 Kg d'ordures ménagères. Une partie de ces déchets est composée de déchets organiques qui peuvent être facilement recyclés, à la maison... En effet, en recyclant vos déchets de cuisine (épluchures, sachet de thé...) et vos déchets de jardin (feuilles, tontes.....), vous fabriquez vous-même votre compost pour votre potager et vos plantations. En quelques mois, vous obtiendrez un excellent engrais, à utiliser en surface ou à incorporer dans le sol.

Un habitant produit **60 kg de déchets de cuisine/an** (en moyenne)

Depuis le mois de juin 2011, la Communauté de Communes met à disposition des foyers qui le souhaitent, des composteurs individuels.

Le lombricomposteur, qui peut être utilisé sur un balcon, une terrasse, ou dans un appartement repose sur une technique de compostage au cours de laquelle, des lombrics vont dégrader et recycler les déchets organiques.

Facile à utiliser, découvrez-le dès le mois de décembre.

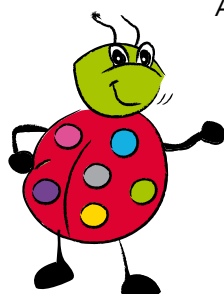
Pour commander :

04 66 73 91 28

En compostant :

- 1) Je réduis le poids de ma poubelle ! et du coup, je réduis mon impact Carbone...
- 2) Ma poubelle ne coule plus et ne sent plus!
- 3) Je produis de l'engrais naturel

Avec le soutien de :



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Vous n'avez pas de jardin?

mais une terrasse, une cave, une loggia...

demandez un lombricomposteur



vous obtiendrez du thé de compost et du compost

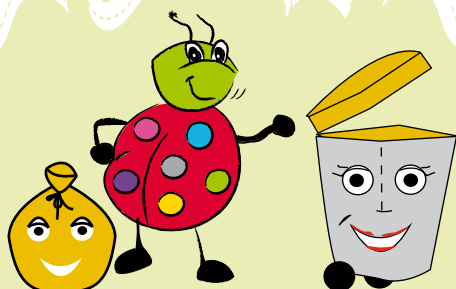
Vous avez un jardin?

demandez un composteur individuel

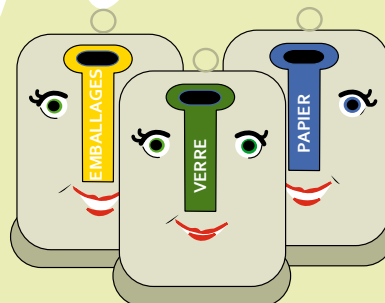


vous obtiendrez du compost





1. Je m'équipe en bac ou sac jaune !
en téléphonant au 04 66 73 91 28



2. J'utilise correctement les Points Tri

[bonne]

★ **RESOLUTION** **2012 ! je trie !**



3. Je m'informe
des consignes de tri
du bon trieur
car les erreurs de tri
coûtent cher à la collectivité !
auprès du 0800 133 133
(numéro vert)



Les premiers lombricomposteurs sont arrivés !



Distribution de la 1ère commande de lombricomposteurs le 13 décembre 2011, à la Station de Compostage de déchets verts (route de l'Espiguette). Léopold ROSSO, Annie BRACHET entourés par des usagers éco-responsables.

68 : c'est le nombre de lombricomposteurs que la Communauté de Communes a commandé pour les foyers du territoire qui en ont fait la demande préalable. L'opération est mise en place depuis 3 mois seulement !

Fête de l'Environnement 2012

Cette année, la fête de l'environnement se déroulera - toujours dans le cadre de la semaine du développement durable -
du samedi 31 mars au jeudi 5 avril 2012



Programme téléchargeable sur
www.terredecamargue.fr
à partir de début mars.

Astuces

Poubelles rangées... Poubelles non volées !

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, et ils doivent être rentrés dès la collecte effectuée. Certains bacs restent en permanence sur le domaine public... Ce qui a pour effet une augmentation du **vol des bacs** et des problèmes de sécurité pour les piétons ou automobilistes.

Ne semez pas vos déchets !

Les routes qui mènent aux différentes déchèteries sont souvent jonchées de déchets divers qui tombent des véhicules des utilisateurs qui s'y rendent. Afin de remédier à ce problème environnemental, veillez à ce que les déchets soient correctement fixés sur votre remorque. Merci !

Radiographies usagées



L'association Pharmacie humanitaire Internationale du Gard intervient sur les déchèteries intercommunales pour y collecter les radiographies médicales usagées. Depuis un an, 1,2 Tonnes ont été collectées et valorisées, ce qui a permis de financer l'achat de matériel médical pour des opérations humanitaires.

Sapins de Noël

Ramenez votre Sapin à la Station Intercommunale de Compostage des déchets verts (à côté de la déchèterie de l'Espiguet) et vous recevrez en échange 10 litres de compost.

Munissez-vous
d'un sceau !!!

Déchets textiles

Une deuxième vie est possible !



Vous faites place nette et souhaitez vous débarrasser de vos déchets textiles (vêtements, draps, chaussures...)? Depuis octobre 2011, la Communauté de Communes a signé une convention avec la Société ECOTEXTILE pour la mise en place de conteneurs textiles sur les trois communes membres du territoire.

Toujours dans l'idée de diminuer le poids de nos poubelles - et du coup, de diminuer les coûts à charge de la collectivité - la mise en place de cette collecte permettra de soustraire des ordures ménagères des tonnages de textiles. Ceux-ci seront dirigés et valorisés par les filières adéquates.

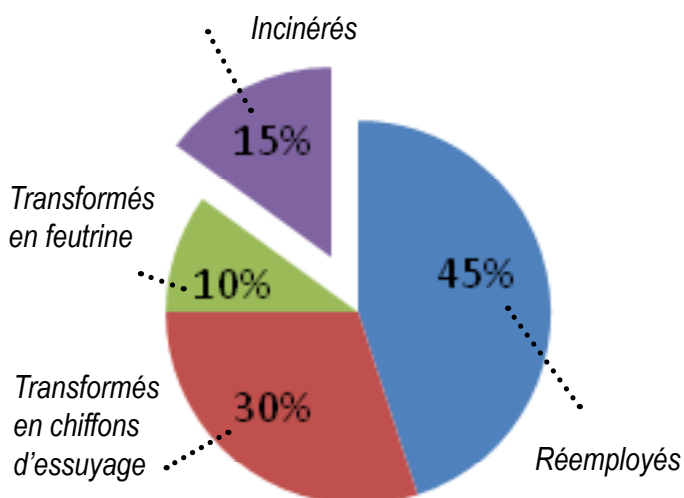


15 containers à votre disposition depuis début janvier dont un dans chacune des déchèteries intercommunales.

> pour connaître le Point Textile le plus proche de chez vous, téléphonez-nous au : 04 66 73 91 28.



A chaque pose de conteneur WWF, Ecotextile fait un don au WWF



Le devenir des déchets textiles collectés

Ports maritimes de plaisance

Une gestion saine pour un Service Public Industriel et Commercial

Ensemble, en Terre de Camargue est allé à la rencontre de Jean SPALMA, Vice-Président délégué au Tourisme et Ports Intercommunaux Maritimes de Plaisance.

Que fait la CCTC dans le domaine portuaire ?

Jean SPALMA : La Communauté de Communes a pour mission d'aménager le territoire... Cela concerne de nombreux domaines et notamment le renforcement de la vocation touristique du territoire. Dans ce dernier domaine, nous gérons donc les 2 ports maritimes de plaisance situés l'un à Aigues-Mortes, l'autre au Grau du Roi, ainsi que l'entretien des berges du canal qui relie les 2 communes.

Dans ce domaine, quelles ont été les décisions et les actions de la CCTC depuis 2009 ?

JS : Toutes les décisions ont été prises au sein du Conseil d'Exploitation que je préside et par la Conseil Portuaire présidé par Léopold ROSSO. Ce dernier Conseil comprend le Comité Local des Usagers Permanents des Ports (CLUP), organe qui permet aux usagers de faire remonter directement leurs demandes à la collectivité. C'est ainsi que nous avons décidé de mettre aux normes toutes nos installations. Nous avons également créé au niveau du Port d'Aigues-Mortes deux pontons supplémentaires et une vingtaine de places. Au Grau du Roi, nous avons aménagé un ponton flottant du côté du pont levant. Nous avons également souhaité offrir plus de sécurité aux usagers et avons installé des portails au niveau des pontons.

Que pouvez-vous nous dire sur la gestion au quotidien des 2 ports ?

JS : C'est un SPIC, donc sa gestion s'apparente plus à celle d'une entreprise privée que d'un service public administratif classique. Nous avons un budget indépendant avec une comptabilité particulière et un compte d'exploitation. Nos usagers sont des «usagers-clients» et non pas des contribuables ; Nous ne fonctionnons pas grâce à des impôts mais par les recettes que nous générons. A notre arrivée en 2008, il nous est paru évident qu'il fallait «redresser la barre» car le service était en déficit. Grâce à l'augmentation de nos tarifs en 2009 - c'était indispensable - nous avons pu générer de l'autofinancement et investir sur nos infrastructures... nos clients ont été contents et concrètement, nos ports sont désormais exploités à 100%... A l'année, 125 bateaux sont amarrés sur Aigues-Mortes et 140 sur le Grau du Roi; il a fallu mettre en place une liste d'attente. Entre 2009 et 2011, nous sommes passés de 224 à 284 contrats d'amodiation longue durée. Nous réfléchissons actuellement aux solutions qui pourraient être avancées afin de satisfaire les nouveaux besoins naissants. En été, nous recevons environ 3700 bateaux au total... nous avons augmenté nos accueils estivaux de 20 % entre 2008 et 2011. Hors saison, nous avons une quinzaine de bateaux en hivernage. Enfin, nous offrons également des possibilités de gardiennage à sec.

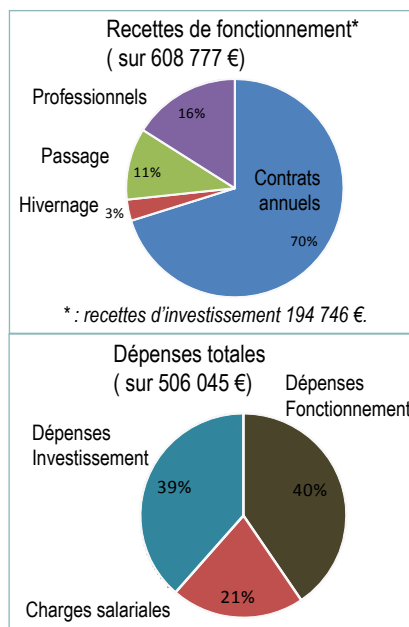
Comment expliquez-vous cette réussite ?

JS : Nous avons des sites très attractifs bien sûr, et il était temps de proposer des installations à leur hauteur avec des installations de qualité pour répondre à la demande de nos «clients». C'est chose faite avec l'installation de bornes d'électricité, accès à l'eau, sanitaires etc. sur tous les postes. Conséquence : nous avons eu une augmentation de 13% des passages entre 2010 et 2011. Cette réussite est également le résultat d'une gestion rigoureuse de la part de l'équipe des Ports.

Des projets à venir ?

JS : Nous continuons sur notre lancée avec la réfection du revêtement du quai des remparts et le prolongement de la promenade du quai des croisades sur Aigues-Mortes. Et puis, «victime de notre succès», nous allons créer de nouvelles places. Mais l'extension se fera dans un souci majeur de développement durable, c'est la raison pour laquelle nous travaillons actuellement sur la mise en place de collecteurs des eaux grises et noires dans le cadre des Ports exemplaires...

Qu'est ce qu'un SPIC?
Service Public Industriel et Commercial
Service Public dont la personne morale est une collectivité ou un EPCI (dans notre cas la Communauté de communes) mais financièrement soumis à un régime comptable particulier (M4), avec une section d'exploitation et une section d'investissement. Les SPIC apparaissent après la 1ère guerre mondiale.



Les chiffres donnés pour 2011 sont anticipatifs étant donné qu'à l'heure du bouclage de ce numéro, l'année n'est pas finie.

Jean Spalma,
Vice-Président



Développement économique

Le développement économique : une compétence de la Communauté de Communes en plein essor et une cellule développement économique créée il y a un an qui présente aujourd'hui ses 1ers résultats...

Réhabilitation de site

Bientôt, un port et un site professionnel du nautisme sur l'ancien site de la COPAM

Initiée par le SCOT Sud Gard, puis portée par le Conseil Général du Gard, Léopold ROSSO en tête, la démarche «Port Exemplaire» visant à obtenir un agrément et des subventions pour le développement des ports gardois a rassemblé tous les suffrages puisque Léopold ROSSO, en tant que Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes, a reçu des mains de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, l'agrément tant attendu.

Le point fort de ce projet gardois reposait en grande partie sur le réaménagement de l'ancien site de la COPAM, sur Saint Laurent d'Aigouze, consistant à créer 200 places de port à sec pour des bateaux de moins de 8 mètres, des places de port à l'eau, une mise à l'eau et l'implantation éventuelle de professionnels du nautisme.

C'est en tant que Président de la Communauté de Com-

munes Terre de Camargue, qui possède la compétence développement économique à l'échelle du territoire, que Léopold ROSSO va aujourd'hui donner corps à ce projet en faisant de la collectivité la colonne vertébrale financière du projet. En effet, afin de favoriser le lancement de cette nouvelle activité sur le territoire, la CCTC a décidé de louer un des bâtiments de l'ancien site de la COPAM à la SCA SABLEDOC et à sa filiale commerciale la SAS CAVEAU LES SABLONS, afin d'y démarrer une première activité de stockage à terre de bateaux dès le premier trimestre 2012. La régie autonome de Port Camargue qui a les moyens humains, les compétences techniques et l'expérience du « paysage » nautique, exploitera le site et participera aux côtés de la Communauté de Communes au développement de cette nouvelle activité.

Projet de labellisation

Pour les Professionnels du Nautisme du Territoire

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique mais aussi de promotion touristique hors territoire communautaire, la CCTC a obtenu de la CCI la réalisation d'une étude gratuite de 5 jours, visant à la valorisation et au développement des métiers du nautisme sur le territoire. Le but est de promouvoir le savoir-faire des professionnels locaux par l'élaboration d'une charte ou d'un label qui leur permettrait de se démarquer par un service dont la qualité serait reconnue.

Cette étude réalisée, la CCI a présenté à la Communauté de Communes et aux associations de professionnels du nautisme, des pistes pour la labélisation de leurs métiers et la diffusion au plan national de leur savoir-faire local.

La cellule développement économique est à votre service à la Communauté de Communes Terre de Camargue au 04 66 73 91 30.

Foire Expo de Montpellier

La CCTC a versé une subvention de 1 500 € à l'association des Nautiques afin d'aider les professionnels du nautisme à être présent à la Foire Internationale d'Exposition de Montpellier (du 8 au 17 octobre 2011).



Zone d'Activités Terre de Camargue

Lifting et entretien

Un marché de remise en état des espaces verts de la ZA Terre de Camargue a été attribué à la société HOURS dans le cadre d'une opération de rajeunissement de la Zone d'Activités. Ainsi, les arbres ont été taillés, d'autres ont été replantés, le système d'arrosage a été remis en état, les bordures ont été désherbées et les massifs repris. Parallèlement, la société NICOLLIN a été attributaire d'un marché de nettoyage de la Zone consistant en un passage tous les 15 jours avec balayeuse, karcher et cantonnier. *C'est donc une zone d'activité faisant peau neuve, propre et verdoyante, qui attend l'année 2012, pleine d'ambition pour ses professionnels.*



> Entretien des espaces verts

Mise en lumière

Son positionnement le long d'une voie rapide, entre deux grandes métropoles régionales, la proximité de la mer, la présence d'un réseau autoroutier à moins de 15 minutes, donnent à la Zone d'Activité Terre de Camargue un potentiel extraordinaire. Pour autant, celle-ci connaît un déficit de signalisation et de mise en valeur auquel la Communauté de Communes a décidé de remédier. Ainsi, Léopold ROSSO a obtenu du département, le 2 décembre dernier, un accord de principe pour la *mise en place de panneaux* signalant la Zone d'Activités en plusieurs endroits stratégiques. La zone sera signalée depuis la départementale aux différentes entrées d'Aigues-Mortes, ainsi qu'au rond-point d'accès situé sur la voie rapide.

En complément, le rond-point d'entrée de la zone d'activité a été totalement rénové. Le totem d'annonce de la zone a été déplacé au centre du rond-point et éclairé par des projecteurs neufs, l'intérieur de celui-ci a été agrémenté avec

des graviers de couleurs différentes. Cet aménagement marque un changement positif, améliore la *visibilité de la zone*, la modernise et valorise son esthétique.



> Rénovation et entretien du rond-point d'entrée

Un souffle nouveau

La CCTC a sollicité la CCI et la *Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard* afin d'obtenir la mise à disposition d'«animateurs» pour la Zone d'Activité dont le but est de fédérer les professionnels et de les aider à orienter leur développement. Parallèlement, certains professionnels volontaires sont en train de créer une *association des professionnels de la Zone d'Activité*. L'union faisant la force, la Communauté de Communes sera à leur côté et les aidera autant que possible à faire vivre et évoluer leur association.

Par ailleurs, la Communauté de Communes est fière de vous annoncer que la *société Little Marcel*, vient s'installer sur la Zone d'Activité Terre de Camargue. Elle va rapatrier sur site ses 40 employés et prévoit d'ores et déjà l'embauche de 30 personnes supplémentaires. Cette bonne nouvelle n'arrivant pas seule, un *Mac Donald* devrait prochainement s'implanter à l'entrée de la zone ce qui contribuera à sa mise en valeur et renforcera son attractivité.

Les coulisses d'un restaurant scolaire intercommunal...

Ensemble, en Terre de Camargue est allé observer, sur le terrain, comment s'organisent les déjeuners des écoliers. Zoom sur le «petit dernier» des 8 restaurants scolaires intercommunaux : le restaurant scolaire intercommunal Dusfourd...



Livraison des repas confectionnés par la cuisine centrale (comptage et stockage en chambre froide).



Préparation des salles, préparation des entrées etc.



Cuissons au four.



Installation des plats en banque de self service (pour les grands).



Service des maternelles (servis à table).



et



2 services pour les grands (self service).

8 restaurants scolaires gérés par la Communauté de communes:

- Maternelle Deleuze, Maternelle Tabarly et Ecole élémentaire Le Repausset Levant au Grau du Roi;
- Maternelle Gambetta, Groupe Charles Gros (maternelle + élémentaire), Groupe Séverin (maternelle + élémentaire) à Aigues-Mortes;
- Groupe Dusfourd (maternelle + élémentaire) à Saint Laurent d'Aigouze.

Cela rentre dans le cadre des **compétences optionnelles** de la CCTC.

Au total, **157 000 repas** confectionnés par la Cuisine centrale sont distribués dans ces 8 restaurants.

Au total, ce sont 32 agents de la Communauté de communes et 30 agents mis à disposition par les communes.

3 questions à la responsable d'unité



«Ensemble en Terre de Camargue» : **Combien d'enfants recevez-vous sur cette unité ?**

Ascension JOVER : Nous faisons manger environ 70 écoliers de l'école maternelle et 120 enfants de l'école élémentaire par jour. Cela représente 3 services. Nous accueillons les plus petits à 11h50 pour le 1er service, puis nous allons chercher les plus grands pour un second service à 12h et un troisième à 12h45.

Comment s'organise cette unité?

AJ : Nous sommes 6 agents de la Communauté de communes et notre équipe est secondée par 6 agents municipaux dont les ATSEM. Je suis responsable de cette unité, qui fait partie du réseau des 8 restaurants scolaires intercommunaux du territoire.

Que pensez-vous de votre nouveau restaurant scolaire et de son équipement?

AJ : Nous sommes ravies ! Nous apprécions nos conditions de travail au quotidien car tout est à portée de main, le nettoyage est facilité par les matériaux neufs... et puis, on voit bien que les enfants sont contents eux aussi... et ça fait plaisir !

Le service Restauration collective est géré par Hervé Caillon, chef de service et fait partie du Pôle Cadre de Vie dirigé par Christine Pala, Directrice de Pôle. Mme Carine Bord est la Vice-Présidente déléguée à la Restauration Collective.

Coût total du repas * : 11 €

=
participation de la CCTC : 70 %
+
contribution usager : 30%
(soit 3,70€)

*: toutes charges de personnel, gestion, matières premières, etc. comprises

Cultures urbaines

Rap et hip hop

La Communauté de communes Terre de Camargue, a complété son incursion dans les cultures urbaines («battle break dance» au mois de mai 2011) par l'organisation d'un atelier d'écriture RAP.

Neuf jeunes du canton, âgés de 9 à 16 ans (garçons et filles) ont suivi un stage de plus de 10 heures pour s'initier aux bases de la rythmique et de l'écriture RAP. Accompagnés par les animateurs de l'Association Da Storm, les jeunes rappeurs ont écrit sur le thème « Dans ma rue... ». Les séances se sont conclues par l'enregistrement des morceaux et la remise d'un CD à chaque participant à la médiathèque d'Aigues-Mortes le 22 novembre dernier.



Les jeunes participants présentent leurs CD, en compagnie de l'animateur de Da Storm.

Portraits de villes...

Actions culturelles dans les écoles

Dans le cadre du PLE (Plan Local d'Education), la CCTC propose à toutes les écoles du territoire des ateliers à vocation artistique et culturelle en milieu scolaire.

Cette année, il a été proposé à l'ensemble des enseignants du territoire de travailler sur le thème du paysage et de demander aux enfants de créer un portrait de leur ville. Trois établissements ont souhaité rejoindre le projet : Le Repausset Levant au Grau du Roi, Chloé Dusfourd à St Laurent d'Aigouze et Henri Séverin à Aigues-Mortes.

Durant toute l'année scolaire, et sous la conduite d'Anna Baranek du Château, les élèves observeront et apprendront à connaître et à décrypter les éléments qui constituent notre patrimoine culturel et traditionnel. Ils expérimenteront ensuite diverses techniques artistiques allant du dessin à la sculpture, en passant par le monotype ou la photographie.



CARIAMI

Pose de fosses septiques & mise aux normes
Transport & TP, terrassement
Location de matériel avec chauffeur.

n°3, Lôt. 'le patus' Av. Général Touchaud
30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Tél : 06 80 63 93 18

Intermarché

SUPER

AIGUES-MORTES

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
Tel : 04 66 73 93 20



VOTRE VEHICULE A PARTIR DE
12 € * LA ½ JOURNEE










* hors location

Am Stram Gram : Agenda

Aigues-Mortes m ...
St Laurent d'Aigouze tram
Grau du Roi ram ...



Droits réservés

Samedi 25 février - Médiathèque* - AIGUES-MORTES

Contes à croquer tout cru

à 11h

Conte par Sophie Joignant.
Des contes à déguster ? Quelle bonne idée ! *A partir de 3 ans. Entrée libre.*

A la poursuite du lapin blanc

à 17h30

Conte par Sophie Joignant.
Fantaisie librement inspirée du conte de Lewis Carroll. *A partir de 6 ans. Entrée libre.*



Droits réservés

Mardi 6 mars - Salle des Argonautes - LE GRAU DU ROI

Soirée Musique et Poésie

Avec l'Atelier d'écriture. *Entrée libre. Public adulte.*

à 19h

Vendredi 9 mars - Salle des Argonautes - LE GRAU DU ROI

Pierre de lune

Théâtre et musique par le Théâtre du vent. Texte et interprétation : Bernard Labbé.
Musique : Daniel Séverac. *A partir de 10 ans. Entrée libre. Durée 1h10.*

à 19h

Dans le cadre du Printemps des Poètes.



Droits réservés

Samedi 24 mars - Médiathèque* - AIGUES-MORTES

Amis? Pas d'amis? Amis!

Conte par Pascal Quéré. Des histoires d'amis ! *A partir de 3 ans.* à 11h
Entrée libre.

L'Oiseau d'or et autres contes du temps passé

Conte par Sophie Joignant.
Contes merveilleux d'Europe. *A partir de 6 ans. Entrée libre.* à 17h30

> Renseignements
04 66 73 13 58

*: Pour les spectacles
à la médiathèque,
réservations vivement
conseillées au 04 66 53 68 16



Droits réservés

Samedi 7 avril - Restaurant scolaire Dusfourd - ST LAURENT D'AIGOUZE

La boîte à miel

à 17h30

Marionnettes et chants par la Compagnie Délit de façade.
Fantaisie ludique et musicale autour du thème des abeilles. *A partir de 3 ans. Entrée libre.*

Dans le cadre de la Fête de l'Environnement / Semaine du Développement Durable.

Concours : exprimez-vous!

■ La Communauté de communes organise 3 concours ... pour créer et surtout... s'amuser ! N'hésitez pas...

Concours de Poésie

à partir de 16 ans.
Thème «Châteaux de sable»

Concours de Nouvelles

à partir de 16 ans.
Thème «Châteaux de sable»

Concours d'affiches

2 catégories : 6-9 ans et 10-16 ans.
Thème «Forêt vivante - forêt imaginaire»

> Retrait et dépôt des dossiers dans les 3 bibliothèques intercommunales jusqu'au 3 mars 2012
ou par téléphone au 04 66 53 93 14 ou 04 66 73 13 58.
ou téléchargeables sur : www.terredecamargue-culture.fr